




ÉCOLES ET PÉRISCOLAIRE

L'ENFANT




Nom : Nom d'usage : Prénom :
 Date de naissance : Lieu de naissance (commune, département) :
 Adresse de résidence de l'enfant :
 École : Classe en 2025/2026 : Sexe : Féminin Masculin
 Enfants de la Dordogne (École Joliot-Curie)

LES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

Responsable légal n°1 : Madame Monsieur

Nom : Nom d'usage : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
  Courriel :
 Profession : Employeur :  Pro :





Responsable légal n°2 : Madame Monsieur

Nom : Nom d'usage : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
  Courriel :
 Profession : Employeur :  Pro :




Situation des parents : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Séparés* Veuf(ve) Union libre
 Mode de garde en cas de séparation :




*Le parent n'ayant pas la garde est autorisé à récupérer l'enfant : Oui Non (*jugement à fournir*)




Autre responsable légal (personne physique ou morale)

 Fournir une copie de la décision du juge aux affaires sociales Lien avec l'élève :
 Nom : Nom d'usage : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
  Courriel :
 Profession : Employeur :  Pro :

AUTRES PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Lien avec l'élève :
 À contacter en cas d'urgence Autorisé(e) à venir chercher l'élève
 Nom : Nom d'usage : Prénom :
   Pro :

Lien avec l'élève :
 À contacter en cas d'urgence Autorisé(e) à venir chercher l'élève
 Nom : Nom d'usage : Prénom :
   Pro :

Lien avec l'élève :
 À contacter en cas d'urgence Autorisé(e) à venir chercher l'élève
 Nom : Nom d'usage : Prénom :
   Pro :

 Une pièce d'identité de la personne venant chercher l'enfant sera demandée par l'équipe encadrante.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES DE LA VILLE

Restauration scolaire : 4 jours (sans mercredi) 5 jours Pas de restauration
¹ Transport municipal le mercredi, de la cantine au centre de loisirs (sauf TPS)

Étude, TAP et garderie : ² TAP Garderie Périscolaire **MATIN** Garderie Périscolaire **SOIR**
³ Étude ³ Transport municipal après l'étude

⚠ Merci de cocher les activités souhaitées

¹ Pour Joliot-Curie. ³ pour Joliot-Curie et Yves Péron.

² Joindre un certificat médical en cas d'incapacité à la pratique sportive

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant de plus de 6 ans à partir seul :

- Après l'école : Oui Non
- Après la garderie : Oui Non
- À la descente du bus et minibus étude Oui Non

J'accepte de recevoir par courriel ou par SMS des informations concernant mon enfant : Oui Non

J'accepte de communiquer mon adresse¹ aux associations de parents d'élèves : Oui Non

¹ Postale ou courriel.

DROIT À L'IMAGE

Autorisation d'utiliser des images fixes ou animées et des productions réalisées dans le cadre scolaire, périscolaire¹, et des activités musicales et sportives de la ville. Dans le cadre de ces activités, des productions écrites, sonores et visuelles seront réalisées. Elles serviront à travailler en classe et pourront éventuellement être envoyées à des correspondants de presse ou placées sur le site web de l'école et les supports de communication de la ville. Nous sollicitons donc votre autorisation pour l'illustration des photographies ou vidéos représentant votre enfant, ainsi que ses productions écrites, sonores et visuelles.

Autorisation pendant 3 ans sur laquelle vous pouvez revenir à tout moment sans justification.

Je donne mon accord pour que mon enfant soit photographié, filmé et que les productions soient enregistrées ou utilisées :

Oui Non

¹ Cette autorisation concerne uniquement les usages pédagogiques et ne s'applique pas à toutes les photos ou films réalisés par des professionnels.

INSCRIPTION PÉRIBUS/TRANSPORT SCOLAIRE

Lignes* P02 P03 P08

*Quelle que soit la ligne choisie : télécharger et compléter le formulaire Péribus.

Adresse : Agence Périmouv', 11 rue Wilson, 24000 Périgueux



⚠ Inscription et informations directement à Péribus Périgueux (05 53 53 30 37)

FICHE D'URGENCE ET DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Nom de l'assuré : Nom d'usage : Prénom :

Nom de l'assurance, péri et extrascolaire :

N° de l'assurance scolaire :

Vaccinations obligatoires :

Enfant né(e) **AVANT** le 1^{er} janvier 2018 : diphtérie, tétanos, poliomyélite

Enfant né(e) **APRÈS** le 1^{er} janvier 2018 : coqueluche, haemophilus influenzae B, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons, rubéoles, diphtérie, tétanos, poliomyélite

▲ *Merci de joindre obligatoirement la photocopie, nominative et datée, des pages du carnet de santé de votre enfant, concernant les vaccinations, ou certificat médical les attestant. (rappel obligatoire tous les 5 ans pour les vaccins, jusqu'à 13 ans)*

Nom du médecin traitant : 

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Si votre enfant souffre d'une maladie (asthme, diabète, cardiaque, énurésie, épilepsie, allergie alimentaire, etc.) qui nécessite des dispositions particulières (prise de médicaments, soins, etc.) pendant le temps scolaire, périscolaire, il est impératif de contacter le directeur de l'école afin d'élaborer un projet d'accueil individualisé (PAI) qui conditionne les modalités d'accueil de votre enfant. Tous les renseignements confidentiels doivent être joints sous enveloppe cachetée, à l'attention du médecin ou de l'infirmière de l'Éducation Nationale.

Projet d'Accueil Individualisé : Non Oui* * Précisez la cause :

▲ *En cas de prise de traitements médicaux, merci de fournir impérativement le traitement en double (1 pour l'école et 1 pour le périscolaire).*

INFORMATIONS	OUI	NON
Port de lunettes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Port de prothèses auditives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taxi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Notification MDPH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres renseignements médicaux		
Régime alimentaire spécial, hors PAI		

▲ En cas d'urgence, le centre 15 (SAMU) est appelé. Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté vers l'hôpital le mieux adapté selon les modalités définies par le SAMU. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

MODE DE RÈGLEMENT MAIRIE

Nom de Allocataire : N° Allocataire : CAF MSA Autre :

Personne à facturer : Responsable légal n°1 Responsable légal n°2 Autre :

Mode de règlement : Chèque Espèces Prélèvement CESU CB via le portail citoyen

J'accepte de recevoir ma facture : sur mon portail citoyen (notifiée par mail chaque mois) : Oui Non

Par courrier : Oui Non

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La mairie de Boulazac Isle Manoire située à l'Espace Agora 24750 Boulazac Isle Manoire, joignable au 05.53.35.59.59 recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les inscriptions scolaires et périscolaires.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous disposez aussi, sous réserve des limitations prévues par les textes, d'un droit à l'effacement, d'un droit d'opposition ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Enfin, vous disposez d'un droit de retirer à tout moment votre consentement, en vous adressant :

- Auprès du service Éducation jeunesse de la ville de Boulazac Isle Manoire par mail enfance.jeunesse@boulazacislemanoire.fr ou par téléphone au 05.53.35.59.77
- Auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou de l'Inspecteur d'Académie (DASEN)

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable, en remplissant le formulaire dédié auprès de la mairie de Boulazac-Isle-Manoire ou en contactant le délégué à la protection des données, aux coordonnées ci-dessous, en précisant, lors de votre demande, le nom de la structure auprès de laquelle vous exercez vos droits : ATD 24, 2 place Hoche, 24000 PERIGUEUX ou dpd.mutualise@atd24.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL.

Pour en savoir plus, le règlement intérieur est à votre disposition sur le site de la Ville.

SIGNATURES

Je, soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant..... :

- Certifie exact l'ensemble des renseignements portés sur cette fiche et m'engage à signaler toute modification en cours d'année auprès de l'école et de la ville.
- Autorise le responsable de l'accueil à transporter mon enfant sur tous les temps d'animation périscolaire et centre de loisirs (mercredis) par un moyen de transport municipal (véhicule léger, minibus, bus) ou transporteur privé.
- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur municipal, de la charte d'engagement et m'engage à en respecter les conditions.

J'accepte que mes données personnelles collectées soient exploitées pour les finalités décrites ci-dessus.

J'ai pris connaissance que le versement de cette fiche de renseignements par voie dématérialisée équivaut à sa signature.

Fait à Boulazac Isle Manoire, le/...../2025

← Signatures des représentants légaux →

(précédées de la mention « lu et approuvé »)